

## Florence Weber

## Lieux du travail

In: Genèses, 7, 1992. pp. 2-4.

Citer ce document / Cite this document :

Weber Florence. Lieux du travail. In: Genèses, 7, 1992. pp. 2-4.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes\_1155-3219\_1992\_num\_7\_1\_1660



## Lieux du travail

OUR rompre avec l'ouvrier abstrait et avec les représentations lointaines de son travail qu'en donnent ceux qui ne sont pas passés par là, chercheurs et militants ont de longue date exploré plusieurs voies : monographies de familles ouvrières, biographies de travailleurs, récits ou témoignages. L'observation ethnographique du travail en lui-même est restée une rareté, bien que les ethnologues découvrent aujourd'hui l'entreprise (et l'entreprise, l'ethnologie), bien que les savoir-faire ouvriers soient remis à l'honneur dès lors qu'on les suppose en voie de disparition.

Nul domaine plus parcouru, cependant, que le travail. Sur fond d'une évidence bien partagée : le travail est un domaine en soi, un lieu à part, un marché sur lequel on entre et que l'on quitte, une zone et un temps bien délimités de l'existence, qui s'opposent à d'autres zones et à d'autres temps : la famille, les loisirs, le privé, le domestique. Lieux de la production distincts – en droit sinon en fait – des lieux de la reproduction. Heures de travail, heures passées à travailler et passées sur le lieu de travail. Domaine régi par un droit spécifique, le droit du travail.

Les historiens savent depuis longtemps qu'une telle délimitation n'a rien de naturel, qu'elle s'est constituée, avec le développement du capitalisme et l'extension du salariat, par une série de coups de force - clôture des usines, imposition des horloges, dislocation des anciennes unités de travail qu'étaient les familles paysannes, déplacements de la main-d'œuvre. Mais on croit volontiers l'évolution arrivée aujourd'hui à son terme, le travailleur dissocié du consommateur, l'entreprise séparée du ménage, suivant les règles de la comptabilité nationale. Les secteurs d'activité où la confusion reste la règle apparaissent comme marginaux, archaïques, bizarres survivances d'un temps révolu : l'agriculture (où pourtant les agriculteurs eux-mêmes cherchent à se rapprocher - en droit, en temps, en revenu – du modèle salarial); l'artisanat; le petit commerce.

Aussi, lorsqu'on découvre aujourd'hui, dans certains univers capitalistes du travail salarié, des pratiques de travail qui ne relèvent pas de ces découpages associés au capitalisme et au salariat, renvoie-t-on volontiers les individus pris dans une autre logique aux limbes des « pseudo-ouvriers » ou des « quasiouvriers », comme si l'ouvrier était l'archétype de ce travailleur moderne, comme si sa vie était « coupée, comme par autant de cloisons, par les moments où ils passent de l'intérieur de l'usine au dehors, et inversement », selon la formule de Maurice Halbwachs.

Ce sont des situations de ce genre qu'analysent Alain Morice (lorsqu'il passe plus de deux ans à étudier les travailleurs du bâtiment à João Pessoa, au Brésil) et Yvon Lamy (lorsqu'il enquête sur les ouvriers de la ganterie à Saint-Junien, en France). Il est facile de rapporter leur étrangeté à un hypothétique retard ou blocage économique, attribuant au bâtiment brésilien d'aujourd'hui les traits du



XIX<sup>e</sup> siècle européen, ou supposant à la ganterie de Saint-Junien un immobilisme technique qui dispense de s'interroger sur les raisons du maintien d'un réseau de travailleurs à domicile dont les structures rappellent le domestic system des débuts du capitalisme européen. Il est beaucoup plus difficile d'analyser ces univers dans leur cohérence et dans leur efficacité actuelles – sociale et politique au moins autant qu'économique – et d'accepter d'y lire une remise en cause de certaines des évidences sur lesquelles se fonde notre idée moderne du travail, travail réglementé où les prescriptions sont appliquées, travail constitué comme une sphère autonome et impersonnelle de relations régies par des conventions séparées des qualités des individus.

Le droit du travail et les conventions salariales existent dans le bâtiment de João Pessoa comme dans la ganterie de Saint-Junien: ils n'y sont, tout simplement, pas appliqués. Les transactions permanentes sur les heures de travail et sur les salaires, l'importance des relations interpersonnelles que décrivent A. Morice et Y. Lamy ne peuvent pas avoir le même sens lorsque ces réglementations n'existent pas et lorsqu'elles existent mais sont tenues pour négligeables. Il faut alors prendre au sérieux, à l'occasion de ces cas en apparence marginaux ou rétrogrades, le fait que les relations de travail ne sont pas des relations « abstraites » mais bien des rapports entre des personnes qui ne sont pas seulement des « travailleurs » et des « employeurs » — qui sont aussi, par exemple, une mère de famille en voie d'accession à la propriété (Y. Lamy) ou le protégé de tel mestre dont il construira, au noir, la maison (A. Morice).

Les rapports de travail ne sont finalement qu'une des modalités qui relient des personnes prises, d'avance ou parallèlement, dans un milieu structuré et hiérarchisé d'interconnaissance où se font et se défont des réputations, des obligations, des échanges qui, eux non plus, n'ont rien d'abstrait. On n'échange pas une « force de travail » contre un salaire, mais on échange, par exemple, assiduité et ardeur au travail contre la promesse d'avoir un jour une carte de professionnel ou contre l'assurance de retrouver facilement de l'embauche (A. Morice), ou encore on échange de la « confiance » – tel patron sait pouvoir compter sur telle ouvrière pour un coup de feu, cette ouvrière sachant, en retour, que ce patron lui donnera du travail de façon régulière (Y. Lamy). Cette attention aux échanges concrets qui permettent à la relation de travail de se maintenir et au travail de s'effectuer réellement n'induit pas une représentation harmonieuse et équilibrée des rapports de travail mais donne les moyens de comprendre, en pratique, comment s'imposent l'exploitation et la contrainte, comment perdurent des situations qui sont supportées alors qu'elles peuvent paraître strictement « intolérables ».

Mais pour que ces démonstrations ne soient pas renvoyées, d'un geste, vers un exotisme qui justement a permis le dépaysement et l'abandon des logiques conventionnelles de l'analyse du travail, mieux vaut s'attaquer aussi à ces bastions à la fois du capitalisme, du mouvement ouvrier et des recherches en sciences sociales que sont les grandes usines sidérurgiques (D. Charrasse) ou d'automobiles (M. Pialoux). Ici aussi, pour saisir l'épaisseur des relations

sociales à l'œuvre dans les ateliers, s'impose un léger déplacement du regard. C'est un atelier marginal par rapport aux représentations de la sidérurgie – et pourtant central pour l'organisation de la production – qu'étudie David Charrasse : l'atelier des transports internes. C'est un objet mineur par rapport au travail ouvrier qu'analyse Michel Pialoux : la consommation d'alcool dans de grands ateliers d'OS de l'usine Peugeot à Sochaux. Dans les deux cas, le milieu de travail est aussi classique que possible : production de masse, ateliers taylorisés, stricts règlements internes, syndicalisme.

D. Charrasse montre comment l'usine n'en a jamais fini d'imposer son ordre mais aussi comment il subsiste toujours un impondérable, une zone d'ombre sur laquelle achoppent les prévisions et les contrôles les plus sophistiqués : ce qu'il nomme le « savoir de la place », le corps des ouvriers mais aussi les habitudes incorporées du travail collectif, avec lequel la logique technicienne est, à certains moments – accidents, revendications, embauches, promotions – obligée de composer. Il scrute cet écart, qui se réduit sans cesse mais qui semble aussi se reconstituer sans cesse, entre la règle et ce qu'elle règle, entre le travail tel qu'il est défini par les instances de commandement et le travail tel qu'il s'effectue en réalité.

M. Pialoux analyse également l'écart entre la règle et son application mais, pour ce faire, il regarde délibérément au cœur d'un « à-côté » du travail situé sur le lieu même du travail : la consommation d'alcool qui prend place, avec d'autres pratiques analogues, dans les pores, les interstices de la journée de travail. C'est ce fil – l'alcool interdit, toléré, provocateur – qui lui permet de dérouler l'écheveau des relations indissociablement personnelles et hiérarchiques entre ouvriers et agents de maîtrise et de comprendre comment, selon l'état des rapports de forces dans l'usine et, au-delà, des rapports politiques dans la société, se dessine dans un atelier une configuration particulière des relations sociales, faite de compromis et de transactions, qui permet ou interdit un certain nombre de « rites » collectifs. L'analyse de la position des délégués syndicaux, et de leur rapport spécifique à l'alcool, réinstalle le politique au cœur de ces relations interpersonnelles dont est fait le milieu de travail.

Diversité des pays, des milieux, des situations. Pluralité des approches, des méthodes, des problématiques. Ce dont témoigne ce dossier dans son ensemble, c'est peut-être seulement – mais c'est beaucoup – du lien entre, d'une part, la prise en compte des lieux de travail comme lieux qui débordent, de multiples façons, la définition stricte du travail comme ensemble de gestes techniques et, d'autre part, un certain style d'enquête qui s'attache à appréhender la cohérence d'un milieu (qu'il s'agisse d'une branche, d'une ville, d'une usine, d'un atelier) plutôt qu'à en extraire des individus « représentatifs » d'entités définies ailleurs – ce que j'appellerais, pour ma part, l'enquête ethnographique, s'il était clair qu'il ne s'agit ni d'un primat dogmatiquement accordé à une méthodologie, ni d'un privilège théorique accordé à une discipline.